Angers Loire habitat

NUMÉRO SPÉCIAL
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
NPNRU

home
LE JOURNAL DES LOCATAIRES
D'ANGERS LOIRE HABITAT

NOVEMBRE 2021

QUARTIER MON-PLAISIR

P.2 • La réhabilitation des ensembles Lyautey et Valéry : le chantier démarre

P.2 • Un peu de répit pendant les travaux

P.3 • Le chantier de la place de l'Europe sera lancé en 2022

P.4 • Devenir propriétaire dans votre quartier c'est possible !

www.angers-loire-habitat.fr
Suivez-nous sur les réseaux sociaux

LE MOT

Jeanne Behre-Robinson
Présidente d'Angers Loire habitat

« La transformation de votre quartier est en marche. Découvrez le projet de la place de l'Europe qui lui donnera une nouvelle dimension. »

À LA UNE !

Avant la démolition des 15 et 17 Boulevard Galliéni, *les relogements se finalisent*

L'office a engagé en septembre 2020, le relogement des 57 familles vivant dans les tours situées aux 15 et 17 boulevard Galliéni. Les relogements se finaliseront à la fin de l'année 2021. La démolition des bâtiments aura lieu en 2022.

Aujourd'hui, 6 locataires sont encore dans l'attente d'une solution de relogement. Nos équipes les accompagnent pour trouver le logement qui correspondra à leurs besoins (le secteur géographique souhaité, un montant de loyer en adéquation avec leurs ressources...). Parmi les locataires relogés, un grand nombre a fait le choix de rester à Monplaisir. Certaines familles se sont installées dans d'autres quartiers de la ville ou dans des communes de l'agglomération comme Verrières-en-Anjou ou Écouflant.

À l'issue de ces relogements, **Angers Loire habitat** lancera la démolition des deux tours. Celle-ci durera plusieurs semaines et suivra des étapes précises pour limiter les nuisances auprès des riverains :

- Sécurisation du site
- Désamiantage des bâtiments
- Retrait des matériaux et équipements non amiantés
- Grignotage des bâtiments
- Évacuation des matériaux vers les filières de tri dédiées.

Une fois la démolition achevée, l'entreprise d'aménagement Alter créera un espace paysager sur le terrain laissé libre afin d'agrandir le parc Galliéni.
Cette extension du parc interviendra en 2023.

19260_ALh_Journal NPNRU_2x4p_2021-v3.indd 2 27/10/2021 12:01

La réhabilitation des ensembles Lyautey et Valéry : le chantier démarre

La réhabilitation des 329 logements des ensembles immobiliers Lyautey et Valéry vient de débuter. Le chantier devrait durer près de 3 ans, il portera sur le confort des logements, l'esthétique et la sécurisation des bâtiments.

Après l'élaboration du programme des travaux en concertation avec les locataires et la consultation des entreprises du bâtiment, c'est maintenant au chantier de démarrer. Les équipes de l'office ont lancé officiellement les travaux le 14 septembre dernier. Le chantier a commencé par une phase de préparation de plusieurs semaines qui donnera notamment lieu à l'installation des échafaudages.

Les travaux débuteront par la mise en place des réseaux permettant le raccordement de l'ensemble des bâtiments au chauffage urbain.

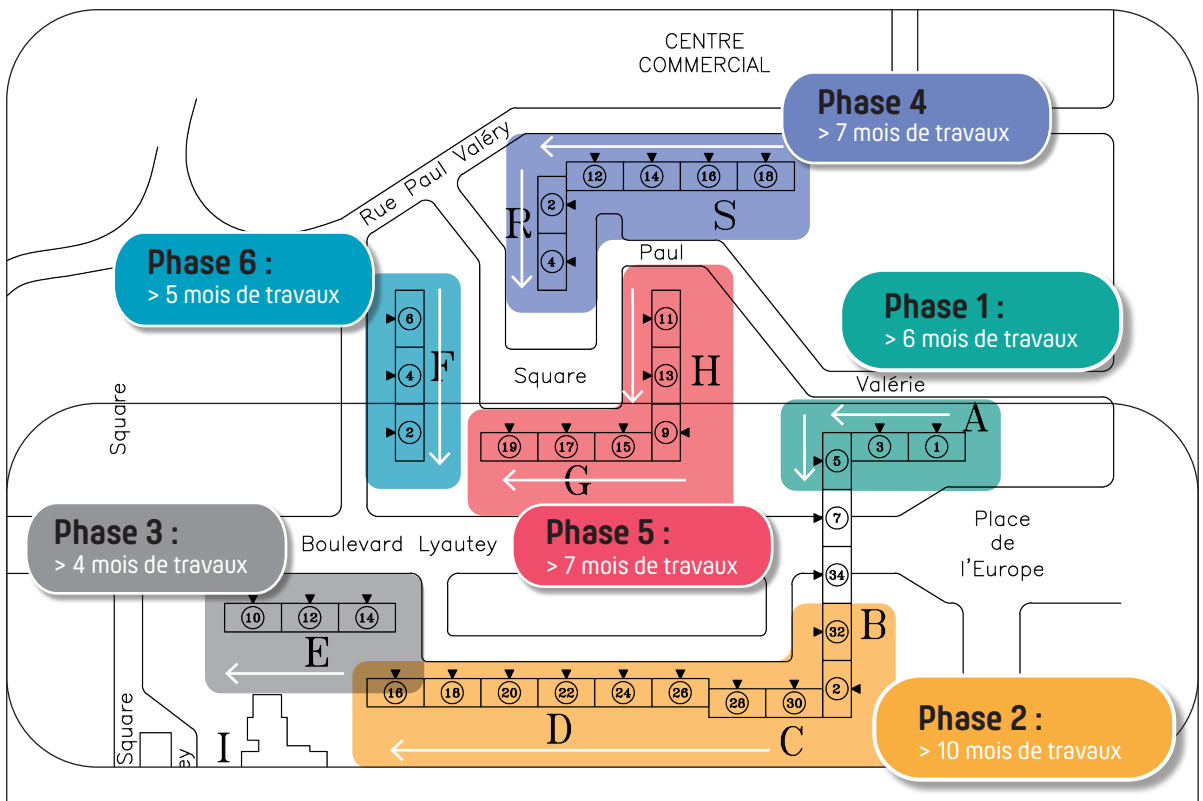

Le chantier sera ensuite ordonnancé par phases afin de limiter les nuisances :

Phase 1 Les 1, 3, 5 square Paul Valéry.

Phase 2 Les 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32 boulevard Lyautey et 2 boulevard Allonneau.

Phase 3 Les 10, 12, 14 boulevard Lyautey.

Phase 4 Les 12, 14, 16, 18 rue Paul Valéry et au 2 et 4 square Paul Valéry.

Phase 5 Du 9 au 19 square Paul Valéry (numéros impairs).

Phase 6 Les 2, 4 et 6 rue Paul Valéry.

Cette organisation ainsi que la durée prévisionnelle des travaux est susceptible d'évoluer en fonction des aléas de chantier. Avant le lancement de chaque phase, une réunion par cage d'escalier sera programmée afin d'apporter des précisions sur les travaux entrepris et les modalités du chantier.

BON À SAVOIR

Un peu de répit pendant les travaux

Afin de vous soutenir durant cette période d'importants travaux, les différents acteurs institutionnels et associatifs du quartier se sont mobilisés pour proposer des espaces de tranquillité à ceux qui souhaitent s'éloigner quelques heures de la poussière et des bruits générés par les chantiers.

La Régie de Quartiers et l'Association des Habitants de Monplaisir ont aménagé, au centre Robert Schuman, une pièce appelée « lieu de répit » comprenant un coin lecture, une télévision et des jeux de société. Elle peut accueillir une famille ou 4 personnes maximum. Ce lieu, ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, est accessible gratuitement et sur inscription auprès d'Annabelle Gagnant de l'Association des Habitants de Monplaisir au 02 41 37 73 65.

L'association Paq'La Lune, située au 32 rue de Nozay, met également une pièce à disposition tous les jeudis sur inscription au 07 81 57 44 58.

D'autres structures proposent, quant à elles, des activités aux habitants souhaitant profiter de moments de calme loin des travaux pour partager et se divertir :

La CLCV La'Plaisir, square du Maréchal Lyautey

La Maison pour tous, rue de l'Ecriture

Le 122, tiers lieu culturel de la rue de la Chalouère

La bibliothèque municipale, rue de l'Écriture.

Tous ces lieux sont accessibles gratuitement et sans adhésion.

Des lieux de répit mais aussi d'informations

Parallèlement à ces lieux de répit, un lieu d'information spécifiquement dédié aux travaux du quartier est accessible à tous : la maison du projet, au Relai Mairie, boulevard Allonneau. Ce lieu d'information et de concertation avec les habitants propose différents temps d'échanges comme les cafés du projet ou les balades commentées afin de présenter toutes les facettes du renouvellement urbain aux habitants mais également récolter leurs avis et suggestions sur les travaux menés.
Pour connaitre toutes les actions portées par la maison du projet vous pouvez vous inscrire à leur agenda mensuel par mail à **renovation-urbaine.monplaisir@ville.angers.fr**

19260_ALh_Journal NPNRU_2x4p_2021-v3.indd 3 27/10/2021 12:01

Le chantier de la place de l'Europe sera lancé en 2022

La nouvelle place de l'Europe sera composée de logements seniors construits par Angers Loire habitat, de logements en accession vendus par Podeliha accession, de commerces et d'une maison médicale. C'est l'architecte angevin Lionel Vié qui a imaginé l'ensemble du programme.

Les logements seniors seront répartis dans deux bâtiments de 5 et 6 étages. Au rez-de-chaussée, des locaux seront aménagés pour accueillir différents commerces et une maison médicale. Boulangerie, boucherie, supermarché, agence bancaire, agence d'intérim, auto-école, café… feront partie des commerces à s'installer.

40 logements seniors seront des types 2 et 20 des types 3. Chaque logement sera équipé d'un balcon et d'un cellier extérieur.

Le bâtiment ainsi que les logements feront l'objet d'aménagements spécifiques pour faciliter le maintien à domicile et l'autonomie des personnes âgées :

- Une porte coulissante automatique dans les halls d'entrée ;
- Des portes de 90 cm et des espaces de circulation larges pour permettre le passage de déambulateurs ou de fauteuils roulants ;
- Une salle d'eau PMR équipée d'une douche, d'un WC avec barre d'appui et d'un lavabo avec une robinetterie ergonomique ;
- Une commande centralisée des éclairages et des volets roulants à l'entrée de l'appartement ;
- Un balisage nocturne pour des déplacements sécurisés de la chambre principale vers la salle de bain, les WC et la cuisine ;
- Des couleurs contrastées et des codes couleurs distincts selon les fonctions des appareillages muraux (éclairages, prises de courant, volets, commandes d'appels)…

Les travaux de construction devraient démarrer au second trimestre 2022 et les premiers locataires aménageront durant le premier trimestre 2024.

19260_ALh_Journal NPNRU_2x4p_2021-v3.indd 4 27/10/2021 12:01

ZOOM SUR…

Devenir propriétaire dans votre quartier c'est possible !

À Monplaisir, Angers Loire habitat développe différents dispositifs pour permettre aux habitants de devenir propriétaires au sein même du quartier.

Le premier dispositif permet de devenir propriétaire de son logement. En effet, chaque année le Conseil d'administration de l'office adopte une liste de programmes destinés à la vente. Si votre logement figure dans cette liste vous pouvez en devenir acquéreur. À Monplaisir, 3 programmes sont inscrits dans cette liste :

- Solférino, rue de Picardie (7 pavillons)
- Clos de Bourgogne, rue de Bourgogne (5 pavillons)
- Éventard, square de Champagne (44 pavillons)

Les locataires de ces logements ont été informés par nos conseillers qu'ils pouvaient devenir propriétaires de leur logement s'ils le souhaitaient ou en faire profiter leurs descendants ou ascendants. Les locataires intéressés bénéficient d'un tarif préférentiel. L'office les accompagne dans le financement et les différentes démarches jusqu'à la signature de l'acte de vente définitif.

Le second dispositif repose sur la vente d'un de ces logements lors de sa libération par ses occupants. **Afin d'être informé des logements libérés, vous pouvez consulter nos annonces sur le site web d'Angers Loire habitat : www.angers-loire-habitat.fr/particuliers/achat.** Dans cet espace vous pourrez créer une alerte Email qui vous sera envoyée dès qu'une nouvelle annonce sera publiée. En tant que locataire Hlm, vous serez prioritaire pour acheter un bien.

Angers Loire habitat lancera dans quelques années la construction de logements neufs, boulevard Allonneau, destinés à l'accession sociale à la propriété.

En devenant propriétaire avec **Angers Loire habitat**, vous bénéficiez d'un accompagnement tout au long de votre projet dans un cadre sécurisé.

***Pour plus d'informations contactez la boutique Angers Loire habitat au* 02 41 23 57 94.**

Découvrez en vidéo 2 de nos dispositifs :

Mon logement Angers Loire habitat est à vendre

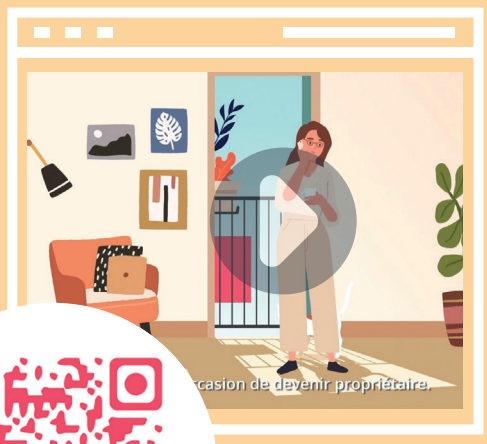

La location accession

Découvrir l'avancée du NPNRU

Une rubrique dédiée sur le site avec une mise à jour régulière du calendrier des travaux.

www.angers-loire-habitat.fr/particuliers/decouvrir-lavancee-du-npnru

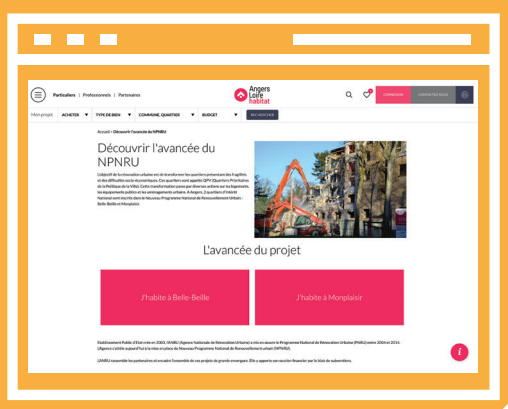

Directeur de la rédaction : Laurent Bordas • Rédaction : Caroline Pavlovic, Coralie Barais, Alice Martin, Nicolas Poirier, Mickaël Hagège, Nicolas Rome •
Crédit photos : Alter, Lionel Vié et associés, Creative Corner et Angers Loire habitat
Maquette et illustrations : RC2C • Impression : Setig • ISSN 2609-8385

19260_ALh_Journal NPNRU_2x4p_2021-v3.indd 1 27/10/2021 12:01